

Dépenses des collectivités :

Intercommunalités de France avance ses propres chiffres et contredit le Gouvernement

À l'issue du comité d'alerte sur les finances publiques ce jeudi 26 juin, le Gouvernement a annoncé que « sur les collectivités locales, les dépenses de fonctionnement progressent légèrement plus vite que la prévision, notamment dans le bloc communal ». Les élus des intercommunalités de France dévoilent quant à eux une estimation basée sur les budgets d'un panel de 80 intercommunalités représentant près d'un quart de la population française et un tiers des budgets. Selon ces données, les dépenses de fonctionnement des intercommunalités sont en progression moyenne de 1,2 %, soit en-dessous des prévisions de la loi de finances (2 %) et en-dessous de l'inflation prévue pour 2025 (1,8 % également).

La création du comité d'alerte sur les finances publiques avait pour vocation de permettre un suivi régulier, précis et fiable de l'exécution budgétaire sur l'année en cours. **Or, les indicateurs utilisés, de l'aveu même de représentants du Gouvernement, ne sont ni fiables, ni précis.** Ce sont ces mêmes indicateurs (*Situation mensuelle comptable des collectivités locales*, DGFIP) qui ont servi à Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie, d'annoncer en septembre 2024 qu'à elles seules, les collectivités pourraient « dégrader les comptes 2024 de 16 milliards d'euros », avec une estimation de la hausse des dépenses locales de 8 %, qui s'est finalement avérée être de 4,5 %, soit près de la moitié.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Gouvernement fait état d'une hausse des dépenses des collectivités qui s'établirait à hauteur de 2,3 %. **Or, Intercommunalités de France a constaté, à l'appui d'un travail de comparaison des budgets 2024 et 2025 d'un panel d'intercommunalités, que l'augmentation des dépenses de fonctionnement atteindrait 1,2 % seulement en 2025.**

Si aucune mesure n'a été annoncée à ce stade pour contraindre les budgets des collectivités, déjà bridés par des mesures de contraintes inédites sur leurs budgets 2025 à hauteur de plus de 8 milliards d'euros, **Intercommunalités de France souhaite que les discussions en cours dans le cadre des conférences financières des territoires se fassent à l'appui d'un diagnostic non seulement partagé, mais aussi fiable.**

L'association souhaite en outre que ces nombreuses réunions **soient le cadre d'une véritable concertation entre l'État et les représentants des collectivités, à l'appui de propositions concrètes, comme [celles faites par l'association](#) à plusieurs reprises.**

Enfin, **Intercommunalités de France sera particulièrement attentive aux annonces du Premier ministre prévues à la mi-juillet.** Si elle admet tout à fait l'existence d'une communauté de destin entre État et collectivités en ce qui concerne le Budget de la Nation, l'association refuse tout coup de rabet injustifié sur ses recettes, **a fortiori si ces mesures ne s'appuient pas sur un diagnostic sûr et partagé.**

Contact presse :

Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.

Elle est présidée depuis 2020 par Sébastien Martin, président du Grand Chalon.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr